

INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (INTEFP)

Rapport d'activité 2015

Version du 16 juin 2016

INTRODUCTION GENERALE

Depuis maintenant plus de 3 ans, l'INTEFP augmente constamment le volume d'actions qu'il met en œuvre afin d'accompagner les évolutions engagées dans les services déconcentrés du Ministère chargé du travail, de l'emploi et de la Formation Professionnelle.

Cette tendance se traduit très concrètement par l'augmentation importante du nombre annuel de jours de formation /stagiaires organisés par l'Institut. (près de 40 % entre 2012 et 2015)

En 2015, l'INTEFP a accueilli près de 7000 stagiaires représentant près de 64000 jours de formation soit à nouveau une hausse de près de 2% par rapport à 2014 qui était une année marquée par une augmentation exceptionnelle de l'activité (+36%).

[Développements dans la 1^{ere} partie « Evolution de l'activité : Chiffres clés et faits saillants »]

Cette montée en charge continue de l'activité sollicite fortement l'ensemble des ressources de l'INTEFP. [Développements dans la 2eme partie « Adéquation des ressources avec l'évolution de l'activité»]

Une activité qui poursuit sa croissance à un haut niveau

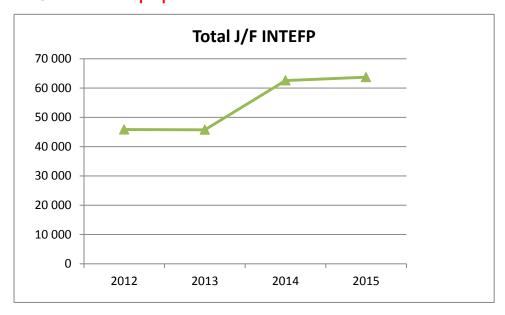


Fig. 1 Evolution de l'activité de l'INTEFP entre 2012 et 2015 (en nombre de jours/formation)

1. Evolution de l'activité : Chiffres clés et faits saillants

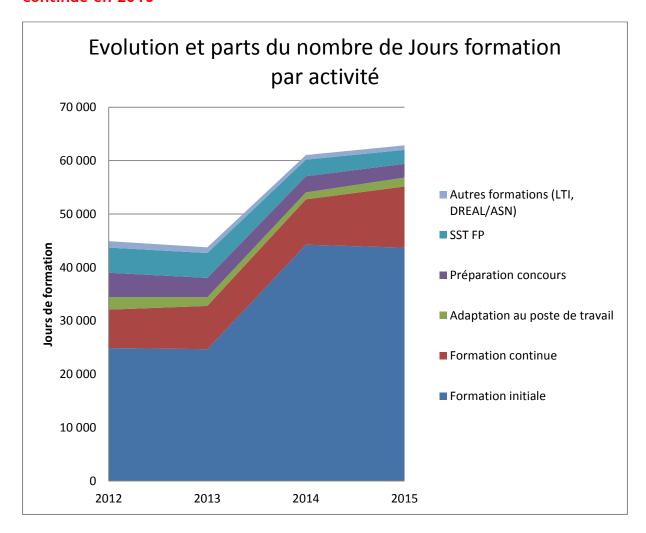
Statistiques 2015
ACTIVITE DE FORMATION HORS INGENIERIE

LES CHIFFRES DE L'ACTIVITE DE FORMATION (hors ingénierie) Du 01/01/2015 au 31/12/2015

			To	tal		Ecart entre		Ecart entre	
		2012	2013	2014	2015	2015 8	§ 2014	2015 8	<u>2012</u>
Formation initiale	Stagiaires	325	529	540	572	32	5,9%	247	76,0%
Tormation initiale	J/F	24 902	24 690	44 255	43 695	-560	-1,3%	18 793	75,5%
Formation continue	Stagiaires	2 554	3 569	4 010	4 453	443	11,0%	1 899	74,4%
romation continue	J/F	7 189	8 100	8 497	11 460	2 963	34,9%	4 271	59,4%
Adaptation au poste de	Stagiaires	203	198	231	222	-9	-3,9%	19	9,4%
travail	J/F	2 357	1 624	1 303	1 671	368	28,2%	-686	-29,1%
Préparation concours	Stagiaires	551	269	115	450 ¹	335	291,3%	-101	-18,3%
Preparation concours	J/F	4 551	3 625	3 025	2 578	-447	-14,8%	-1 973	-43,4%
SST FP	Stagiaires	1 296	1 659	1 001	728	-273	-27,3%	-568	-43,8%
331 11	J/F	4 713	4 656	3 105	2 607	-498	-16,0%	-2 106	-44,7%
Session nationale /	Stagiaires	242	544	443	189	-254	-57,3%	-53	-21,9%
Coopération internationale et Projet Européen	J/F	907	1 038	1 497	838	-659	-44,0%	-69	-7,6%
.,									
Autres formations (LTI,	Stagiaires	426	508	466	372	-94	-20,2%	-54	-12,7%
DREAL/ASN)	J/F	1 208	1 064	858	845	-13	-1,5%	-363	-30,0%
Expérimentation PRF	Stagiaires	0	517	32	0	Sans ob	jet pas de	e PRF en	2014
Aquitaine	J/F	0	946	32	0	et 2015	· •		
TOTAUX (activité de	Stagiaires	5 597	7 793	6 838	6 986	148	2,2%	1 389	24,8%
formation hors ingénierie)	J/F	45 827	45 743	62 572	63 694	1 122	1,8%	17 867	39,0%

¹ Dont 297 inscrits à la préparation du nouvel examen professionnel permettant aux contrôleurs du travail de devenir contrôleur du travail hors classe.

Une forte croissance globale de l'activité portée surtout par la formation continue en 2015



Si l'augmentation durable de l'activité de ces dernières années concerne en premier lieu le champ de la formation statutaire (+75%) avec l'entrée en formation de promotions d'Inspecteurs du travail stagiaires lauréats de l'EPIT, elle ne s'est pas fait, bien au contraire, au détriment du champ de la formation continue (+59%)

Si à la marge l'évolution de quelques activités (préparation concours, mission santé et sécurité au travail ...) se traduit par une réduction, ces baisses sont en valeurs absolues bien moindre que les augmentations précitées et elles s'expliquent par des facteurs qui seront développés dans les « zooms » suivants.

La désignation des nouveaux CHSCT en cours d'année 2015 permet d'escompter une augmentation d'activité des formations dans le domaine de la santé sécurité dans la fonction publique, couplée à un augmentation sensible des ISSST en formation pour l'année 2016 compte tenu des besoins de recrutement des départements ministériels.

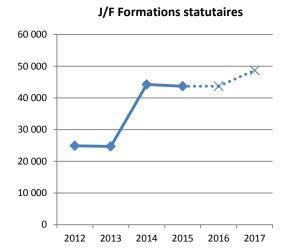
L'année 2015 a permis une consolidation des actions de formation inter institutionnelle réalisées en partenariat avec la DNLF dans le domaine du travail illégal et l'adjonction de formations spécifiques sur l'amiante pour les agents des DREAL en sus du dispositif reconduit pour le MEEDAT et l'ASN.

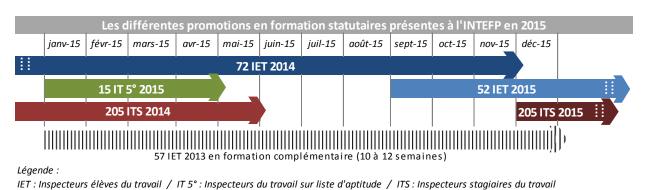
Zoom sur la Formation statutaire

Le volume d'activité lié à la formation statutaire des inspecteurs du travail demeure très important en 2015 et, comme l'illustre le graphique ci-contre, a encore vocation à augmenter dans les années à venir. (Passage de promotion d'ITS de 205 à 250 stagiaires)

Sur l'année 2015, comme représenté dans le schéma cidessous, cette activité s'est répartie entre différentes promotions de formation permettant d'accéder aux fonctions d'inspecteur du travail.

A noter que depuis 2015 l'INTEFP n'accueille plus de nouvelles promotions de contrôleurs du travail.





Zoom sur la Préparation concours

L'activité de préparation aux concours se traduit par une réduction de près de 43 % des journées stagiaires due :

- à la suppression des préparations au concours interne et externe (CPI) de contrôleur du travail en raison de la mise en extinction du corps des contrôleurs du travail.
- aux difficultés rencontrées pour pourvoir effectivement le nombre de places ouvertes au titre du Cycle de préparation au concours interne d'Inspecteur du travail.

En tout état de cause les résultats de ces classes préparatoires restent positifs :

Préparation	Nombre d'auditeurs	Résultats	
Cycle 2014	6	Concours interne 2015 : 5 admis	
Cycle 2015	3	Concours interne 2016: 3 admissibles	
CPI 2014	12	Concours externe 2015 : 4 admis	
CPI 2015	11	Concours externe 2016 : 7 admissibles (+1 de la CPI 2014)	

A noter également que l'INTEFP assure la formation des formateurs relais en charge de la préparation des candidats à l'examen professionnel du plan de transformation d'emploi.

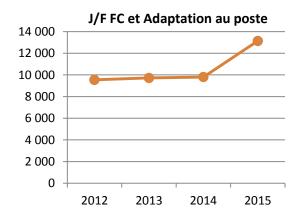
Cette activité n'apparait que marginalement dans la rubrique ingénierie de formation alors qu'elle bénéficie au final à plus de 1000 candidats pour une durée de formation de 2 à 3 jours par agent.

De même un nouvel examen professionnel a été ouvert en 2015 pour permettre aux contrôleurs du travail de devenir contrôleur du travail hors classe. L'INTEFP a donc proposé une e-formation, avec un tutorat, aux candidats qui souhaitaient préparer cet examen. 297 contrôleurs se sont inscrits à cette préparation à l'épreuve écrite de note administrative. Une formation à la rédaction du dossier RAEP et à l'oral a été organisée début 2016.

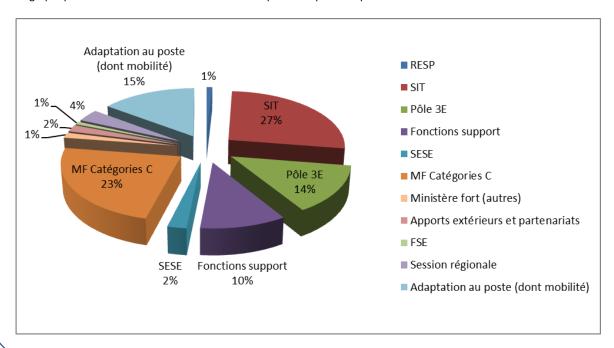
Ce dispositif de formation est reconduit pour les années à venir.

Zoom sur la Formation continue et adaptation au poste

En 2015, l'activité de formation continue de l'INTEFP a progressé de façon importante par rapport à l'année précédente : + 35% de jour/formation en FC, + 28% de jour/formation en adaptation au poste (formations mobilité et prise de poste des attachés). Cette progression s'explique par un contexte de réformes simultanées sur tous les fronts (système d'inspection du travail, formation professionnelle, réforme territoriale) et par le déploiement de formations supplémentaires à la faveur d'une enveloppe spécifique « Ministère Fort » attribuée à l'INTEFP en 2015.



Le graphique ci-dessous détaille les différents champs sur lesquels ont porté ces actions :



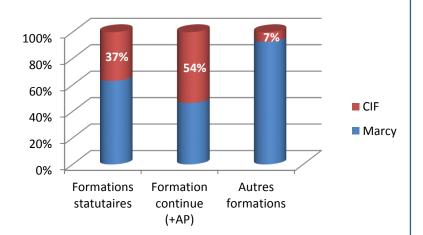
Zoom sur les activités territoriales

L'activité de formation détaillée précédemment est déployée au plus près des besoins sur l'ensemble du territoire.

De ce fait les actions de formation sont déployées non seulement à 63 % sur le site de Marcy mais également à 37 % sur les 6 autres sites de l'INTEFP.

Le graphique ci-contre représente le détail de cette répartition.

Très concrètement, le développement en 2015 du nombre de journées de formations destinées aux agents de catégories C a notamment été rendu possible par l'organisation de sessions au plus près des acteurs locaux. (y compris dans les locaux de la DIRECCTE)



L'INTEFP a également cherché à développer en 2015 par l'intermédiaire du département actions territoriales et de ses 6 CIF un **accompagnement renforcé des DIRECCTE** tant dans sa dimension accompagnement de projet (en lien notamment avec la mise en œuvre de la réforme Ministère fort et de la réforme territoriale) que dans sa dimension d'appui au Plan Régional de Formation

A titre d'exemple, l'INTEFP (via le CIF de Montpellier) a ainsi accompagné la DIRECCTE PACA sur deux projets de service dont l'un portait sur la conception et la mise en œuvre d'un cursus de formation-action sur la pratique professionnelle des agents de contrôle. En effet, dans le cadre des transformations que connaissent les services d'inspection du travail, le développement du travail collectif est apparu comme un enjeu important et cette action a vocation à le favoriser et à le structurer par l'animation d'échanges professionnels portant sur 6 thématiques. (le choix du contrôle, le déroulé du contrôle, les suites du contrôle, l'enquête AT, la visite de chantier, et la participation au CHSCT)

De même l'INTEFP propose des accompagnements dans la conduite du changement aux CODIR de DIRECCTE.

Par ailleurs, certains sites développent des actions plus spécifiques tel le CIF de Nancy qui accompagne le plan de formation du *Centre d'Appel Interministériel de Metz* (informateurs spécialisés travail).

Zoom: L'Intefp accompagne le changement

Dans la droite ligne de ce qui a été fait pour la réforme Ministère Fort et dans le contexte de la mise en œuvre de la réforme territoriale de l'Etat, l'INTEFP a initié et mis en œuvre une action d'animation et de soutien à la conduite du changement à destination des personnels d'encadrement des régions impactées par la réforme territoriale.

Objectif

Ces actions ont visé à outiller et éclairer les Codir des Direccte des régions fusionnées, à contribuer à la mise en mouvement dans la logique co-construction et à se poser en appui en termes de capitalisation et de partage des bonnes pratiques.

Modalités

- ✓ contribution à l'animation d'Intercodir dans 5 des 7 futures grandes Régions
- √ organisation d'un séminaire des Direccte des régions fusionnées en présence des AC
- ✓ préparation de la journée dite technique des Direccte organisée par la DGP
- ✓ mobilisation de consultants dans le cadre du marché national

Zoom sur les activités partenariales

En 2015, l'INTEFP a mis en œuvre une offre structurée pour accompagner la mise en place et le développement de la gouvernance quadripartite territoriale avec la 34ème session nationale portant sur la construction de nouveaux espaces de coopération (juin 2015 – juin 2016) et une session régionale préfigurant la région Auvergne Rhône Alpes.

La session nationale a permis d'aborder la capacité des différents acteurs publics et privés, parties prenantes au développement de l'emploi et de l'économie, à mettre en œuvre des modèles collaboratifs pertinents, avec les pratiques territoriales développées au niveau des « länder » en Allemagne, et les dynamiques collaboratives en Californie. (colloque de restitution en juin 2016 et ouvrage à paraître fin 2016).

Des partenariats européens solides, soutenus par une dynamique transnationale

Depuis 2011, l'INTEFP conduit des projets financés la Commission européenne pour agir sur les situations de détachement des travailleurs. 3 projets successifs ont permis d'établir des partenariats opérationnels solides avec 6, 10 et 14 Etats membres et les partenaires sociaux européens des secteurs de la construction, de l'agriculture et du travail temporaire.

Le 3ème projet « Euro détachement » s'est clôturé par un séminaire regroupant 27 Etats membres et 150 participants , autorités publiques et partenaires sociaux.

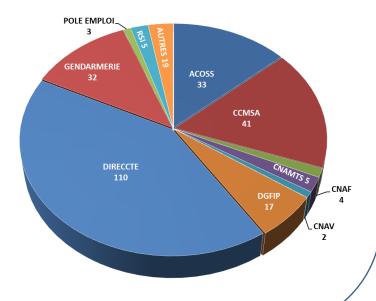
Une diversification des publics dans le cadre de l'offre inter institutionnelle sur le travail illégal

L'offre de formation interinstitutionnelle mise en œuvre par l'INTEFP s'est inscrite dans le cadre de l'orientation du plan national de lutte contre le travail illégal 2013- 2015.

Elle s'appuie sur la mutualisation des pratiques professionnelles en s'adressant à un public « mixte » composé des différents professionnels impliqués dans la lutte contre le travail illégal.

Elle a pour principal objectif de favoriser le partage des connaissances, des analyses, des outils, des compétences et des méthodes de travail des différents participants.

Ci-après la répartition par catégorie des stagiaires des actions réalisées :



2. Adéquation des ressources avec l'évolution de l'activité

Statistiques 2015 Ressources de l'INTEFP

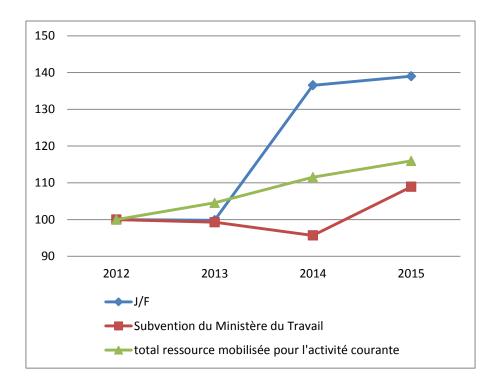
LES CHIFFRES des RESSOURCES de l'INTEFP Du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Total			tal		Ecart entre Ecart entre			
		2012	2013	2014	2015		& 2014		& 2012
		2012	2013	2014	2013	2013	Q 2014	2013	X 2012
	Subvention du Ministère du Travail	13 900	13 800	13 300	15 140	1 840	13.8%	1 240	8.9%
Ressources budgétaires	Total ressource mobilisée pour l'activité courante	13 286	13 890	14 819	15 407	588	4.0%	2 121	16.0%
Ressources effectifs	ETPT sous plafond	90.49	91.19	89.11	92.87	4	4.2%	2	2.6%
agents de l'INTEFP	Total ETPT mobilisés	91.62	92.83	89.91	95.12	5	5.8%	4	3.8%
	Intervenants des SD	434	462	533	564	31	5,8%	130	30,0%
	Intervenants AC	95	79	115	83	-32	-27,8%	-12	-12,6%
Ressources formatives	Intervenants autres ministères	64	54	82	87	5	6,1%	23	35,9%
	Autres intervenants	164	156	246	236	-10	-4,1%	72	43,9%
Ressources	Restauration	31 769	31 897	36 048	37 290	1 242	3.4%	5 521	17.4%
	Hébergements administratifs	14 954	14 021	16 794	15 837	-957	-5.7%	883	5.9%
logistiques	Hébergements hôteliers	11 977	12 137	18 607	21 426	2 819	15.2%	9 449	78.9%
	Total Hébergements	26 931	26 158	35 401	37 263	1 862	5.3%	10 332	38.4%

2.1. Les ressources budgétaires

Des ressources budgétaires qui n'évoluent pas au rythme des besoins en formation

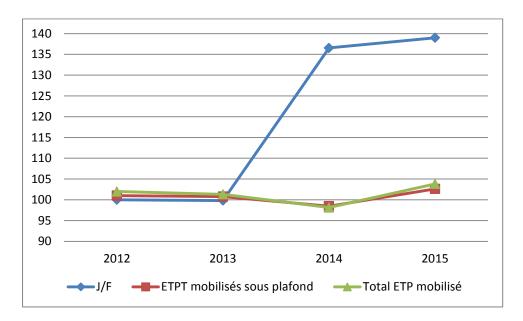
Le rapprochement des données de l'activité avec les données financières montre que la subvention du Ministère, après avoir baissé de 2012 à 2014, est repartie en hausse en 2015. Néanmoins, ce rattrapage laisse le fonds de roulement de l'INTEFP affaibli, parce qu'il a été mobilisé pour financer d'une part l'activité courante en 2014, d'autre part les investissements sur les autres exercices.



Toutes les données sont exprimées en base 100.

2.2. Les ressources en personnel de l'INTEFP

L'INTEFP a dégagé des ressources humaines au-delà du plafond d'emploi pour faire face à l'accroissement de la charge.

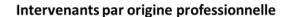


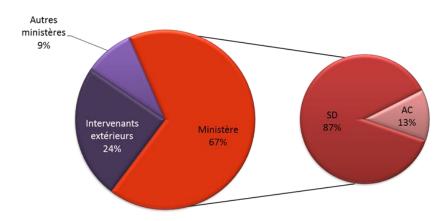
Toutes les données sont exprimées en base 100.

2.3. Les ressources formatives

Conformément à l'objectif fixé dans le précédent COP, l'INTEFP a élargi et augmenté le recours à des formateurs externes aux services du ministère.

L'offre de formation inter institutionnelle en matière de travail illégal en s'appuyant sur un réseau de formateurs inter institutionnel contribue notamment à diversifier la ressource formative dans un domaine qui justifie une professionnalisation et une coopération renforcée des corps de contrôle.



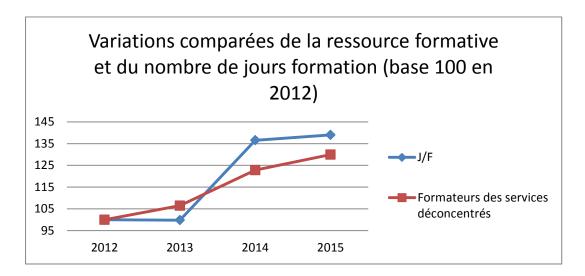


Pour autant afin de faire face à l'augmentation du nombre de stagiaires à former, l'INTEFP doit également augmenter le volume de professionnels du Ministère acceptant d'intervenir comme formateur.

Globalement le nombre d'agents des services déconcentrés participant effectivement à une activité de formation est en effet très faible (moins de 10%).

La rédaction et l'adoption en 2015 d'une charte du formateur doit permettre de favoriser ce renforcement qui s'avère encore insuffisant pour réellement maîtriser les limites individuelles qu'il est en règle générale souhaitable de ne pas faire dépasser à un même formateur.

Des ressources formatives en retrait par rapport aux besoins

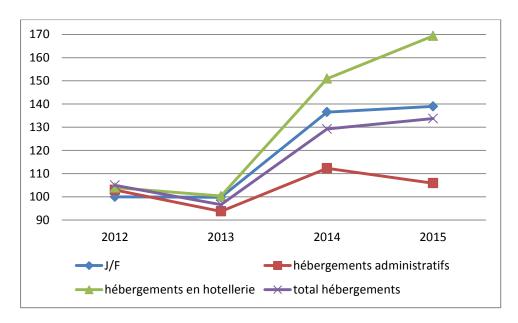


Toutes les données sont exprimées en base 100.

2.4. Les ressources logistiques

Les hébergements administratifs de Marcy l'Etoile ont permis d'absorber une partie seulement des besoins de nuitée (+5%). Le recours à l'hôtellerie a été nécessaire massivement (+78%), y compris pour accueillir les publics ITS en CIF. Il faut cependant noter que ce recours a été circonscris en affectant les ITS en formation à proximité de leur résidence administrative. Dans l'hypothèse d'une formation filière pour les ITS 2016, cette affectation de proximité ne sera plus possible.

Cette gestion très fine, mettant en tension l'ensemble des ressources de l'INTEFP, rend d'autant plus délicate la programmation de l'activité de formation.



Toutes les données sont exprimées en base 100.

Annexes

Commentaires détaillés sur certaines activités de l'INTEFP

Annexe 1

Commentaires détaillés sur l'activité de formation statutaire et préparation concours de l'INTEFP

1 – Formations initiales des inspecteurs du travail

Inspecteurs élèves du travail

En 2015, l'INTEFP a accueilli une nouvelle promotion d'IET (51 élèves et un auditeur libre). Ces derniers sont pour majorité des femmes. Au 1^{er} décembre, trois IET ont réussi l'EPIT et ont intégré la promotion des ITS 2015

La formation des IET rentrés en septembre 2014 s'est poursuivie sur 2015, avec une titularisation de l'intégralité de la promotion au 1^{er} décembre 2014. Les IT 2013 ont suivi leur formation complémentaire, sur le champ travail ou sur le champ emploi à raison d'environ une semaine par mois.

Jours formation délivrés en 2015 en formation statutaire

Complémentaire IT 2013	3 933
IET 2014	14 400
IET 2015	4 115
Total jours formation	22 448

L'INTEFP a délivré ainsi plus de 20 000 journées de formation liées à la formation initiale des inspecteurs élèves du travail.

La promotion d'inspecteurs du travail issus de la liste d'aptitude était composée de 15 inspecteurs du travail en 2015.

La formation d'une durée de 13 semaines a été basée à la fois sur des enseignements collectifs, parfois communs avec ceux des ITS et sur l'organisation de parcours de formation individualisés 1 200 journées de formation ont été délivrées dans le cadre de ce dispositif.

❖ Les 205 Inspecteurs du travail stagiaires de la troisième promotion de formation des lauréats de l'EPIT ont également été accueillis à l'INTEFP début décembre 2014.

Les ITS ont été répartis sur les 7 sites de formation (6 CIF et Marcy l'Etoile), en prenant en compte leur choix et au regard des contraintes logistiques de l'INTEFP (taille des salles de chaque site). Leur formation, d'une durée de 6 mois, s'est achevée en mai 2015.

Articulée autour de deux principes pédagogiques (l'acquisition d'un socle commun de compétences et l'adaptation de la formation à l'expérience professionnelle des agents), l'individualisation de la formation a été poursuivie en créant d'une part, des semaines d'adaptation distinguant les modules initiation (pour les débutants) et les modules perfectionnement (pour les agents ayant déjà occupés des fonctions de contrôle) et d'autre part, des semaines différenciées construites sur la base de spécialisation souhaitées par les ITS.

Pour 2015, 22 535 journées de formation ont été délivrées sur le site de Marcy et dans les CIF.

1-2 La préparation aux concours

En lien avec la DRH, l'Intefp met en œuvre des modules de formation préparant à différents concours et examens internes et externes du ministère du travail.

► Concours interne d'inspecteur du travail :

Un cycle préparatoire au concours susvisé est ouvert aux agents de catégorie B ayant 4 ans d'ancienneté dans le service public. Il a réuni 3 personnes en 2015. Cette préparation d'une durée de 13 semaines a été organisée à Marcy-L'Etoile. Ces agents ont passé le concours en 2016 et 3 ont été déclarés admissibles. Pour le concours 2015 (préparation en 2014) sur 6 agents préparés, 5 contrôleurs du travail ont été reçus au concours d'inspecteur du travail ; ce résultat témoignant de la qualité de cette préparation.

360 journées de formation ont été délivrées dans le cadre de cette préparation.

► Concours externe d'inspecteur du travail

Le comité de sélection des candidatures à la classe préparatoire intégrée (CPI) a parfaitement respecté l'esprit de cette préparation en ne retenant que des candidats éloignés du cursus traditionnel de formation des candidats qui passent le concours d'inspecteurs du travail et répondant à des critères sociaux (ressources, origine géographique, etc).

En 2015, la classe préparatoire intégrée a accueilli 12 auditeurs pour 6 mois (un désistement en cours de formation qui n'a pas pu être remplacé). La préparation aux épreuves écrites s'appuie sur des apports méthodologiques et théoriques et sur l'organisation de plusieurs devoirs réguliers dans les conditions du concours. A chaque auditeur de la CPI est associé également un tuteur issu du corps de l'inspection du travail.

Ils ont passé le concours externe d'inspecteur du travail en 2016. 7 candidats ont été déclarés admissibles et bénéficient de la préparation à l'oral en 2016. 1 autre candidat, qui avaient suivi la préparation en 2014, ont rejoint la préparation à l'oral.

Pour le concours 2015, 4 auditeurs ont été admis à l'issue de la préparation à l'oral (dont 1 avait suivi la préparation à l'écrit en 2013). Trois ont intégré la promotion 2015 des inspecteurs élèves du travail.

1090 journées de formation ont été dispensées dans ce cadre.

▶ Préparation à l'examen professionnel d'inspecteur du travail

En 2015, l'INTEFP a maintenu son offre de formation à tous les agents de catégorie B des services déconcentrés du Ministère du travail souhaitant passer l'examen professionnel d'inspecteur du travail (et qui en remplissaient les conditions) en proposant un accès à une plateforme de formation à distance en vue de la préparation du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

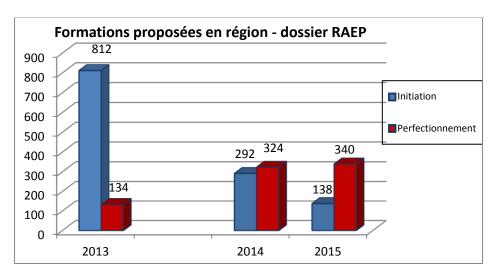
En parallèle, l'accompagnement pédagogique des agents a été réalisé en séances de présentiel par les formateurs relais RAEP de chacune des DIRECCTE. Les formateurs relais RAEP, environ 80 personnes, ont été réunis à l'INTEFP en février 2015. Les nouveaux formateurs ont pu prendre en main le module, qui a été parallèlement enrichi des expériences des formateurs déjà membres du réseau.

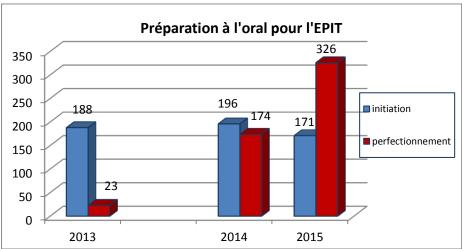
En 2015, 410 agents ont demandé à avoir accès à la plateforme de formation à distance pour la préparation de l'EPIT (164 en initiation, 246 en perfectionnement).

Bilan de 3 années de préparation de l'EPIT

Les formateurs relais déploient en région depuis 3 ans le module de formation EPIT. L'INTEFP a sollicité les DIRECCTE pour faire un bilan de ces 3 années de formation par voie de questionnaire. Les principaux enseignements sont les suivants :

Nombre de personnes qui ont suivi les formations EPIT (RAEP et oral) en région depuis 2013





Il est constaté que toutes les DIRECCTE proposent des oraux blancs. Environ 30% des candidats qui ont suivi la formation RAEP et/ou orale ont été admis à l'EPIT.

▶ Préparation à l'examen professionnel de Contrôleur du Travail Hors Classe (CTHC)

Un nouvel examen professionnel a été ouvert en 2015 pour permettre aux contrôleurs du travail de devenir contrôleur du travail hors classe. L'INTEFP a donc proposé une e-formation, avec un tutorat, aux candidats qui souhaitaient préparer cet examen. 297 contrôleurs se sont inscrits à cette préparation à l'épreuve écrite de note administrative. Plusieurs sujets étaient proposés dont 3 étaient corrigés individuellement.

Une formation à la rédaction du dossier RAEP et à l'oral a été organisée début 2016. Le dispositif de formation est reconduit sur 2016.

► Professionnalisation des jurys de concours

L'INTEFP poursuit ses efforts de professionnalisation des jurys : jury de fin de formation des ITS et des IET mais également jury de recrutement pour l'EPIT.

Annexe 2

Commentaires détaillés sur l'activité de formation continue de l'INTEFP

L'accompagnement des acteurs du Système d'Inspection du Travail

Le département des formations continues a poursuivi le travail d'accompagnement de la réforme du SIT en réunissant tous les niveaux d'encadrement du système dans différents séminaires de réflexion puis en associant en fin d'année tous les acteurs du système lors de la 1ère Biennale du SIT les 24 et 25 novembre 2015. Ce séminaire qui a réuni plus de 150 personnes à Marcy l'Étoile a permis de faire travailler ensemble tous les acteurs du système, agents de contrôle et de renseignements aux côtés des RUC et de l'encadrement départemental et régional.

A cette occasion, la DGT a présenté le guide relatif à « l'action du système d'inspection du travail dans les très petites entreprises » qui vise à accompagner la mise en place d'actions collectives dans les services et à proposer de nouvelles formes d'interventions dans les TPE. Les travaux en ateliers de la Biennale ont été l'occasion d'une appropriation collective du guide au travers de différentes problématiques : stratégies de contrôle, montage d'actions collectives, développement de partenariats et positionnement des acteurs du SIT. Des formations actions pour 2016 ont été présentées à cette occasion.

En 2014, la mise en place des unités de contrôle a été accompagnée de formations (séminaire d'accueil et regroupements inter-régionaux) visant à aider les nouveaux **Responsables d'Unité de Contrôle** (RUC) à prendre leur poste. Un an après, une formation perfectionnement est venue compléter la formation de base, en renforçant certaines thématiques telles que les techniques d'encadrement d'équipe en y intégrant les nouvelles fonctions des assistants d'unité de contrôle, la communication et la gestion des tensions, l'organisation en mode projet et la création d'actions collectives. Cette formation conçue en 2015 et testée en fin d'année sera déployée largement en 2016.

Accompagnement WIKIT

Le département FC a participé aux travaux de l'équipe projet WIKI'T constituée au sein de la DGT et ainsi contribué à l'appropriation de ce nouvel applicatif déployé au second semestre 2015 dans les services. Préalablement à ce déploiement, l'INTEFP avait pour mission de former des formateurs relais régionaux euxmêmes en charge de former les agents utilisateurs de leur Direccte.

L'INTEFP a commencé par accompagner les sites pilotes puis a participé au recrutement et à la formation d'une équipe de 23 formateurs nationaux qui sont impliqués au premier chef dans le projet WIKI'T, puis au recrutement de 230 formateurs relais et administrateurs fonctionnels après appel à candidature dans les services.

Les formations des formateurs relais régionaux ont été réalisées entre juin et septembre 2015 et ont représenté un total de 21 sessions de formations à Marcy l'Étoile et au CIF de Paris (10 à 12 stagiaires par session).

Ces formateurs relais ont par la suite formé l'ensemble des agents du système d'inspection du travail de leur région dans le cadre de leur PRF.

Enfin, l'année 2015 s'est achevée avec le début du déploiement des formations spécifiques, notamment celles consacrées aux contre-enquêteurs.

L'INTEFP a été associé tout au long de l'année aux différents comités de direction WIKI'T organisés sous la présidence de Yves STRUILLOU.

Autres formations marquantes sur le champ Travail

Appui au contrôle du motif économique :

Dans le cadre des LSP, un module dédié entièrement à l'appréhension du motif économique a été créé en 2015. Il permet de revenir sur les notions de part de marché et de compétitivité mais également de connaître les points essentiels des documents comptables et leur traduction en termes d'analyse financière. Enfin, ce module présente les outils et sources d'informations disponibles pour les agents. Dispensé à la DGT en 2015 pour les agents en charge de cette problématique, il est proposé en 2016 aux agents des services déconcentrés.

Amiante et Réseau des risques particuliers :

Le début de l'année 2015 a été marqué par le renforcement de l'action de l'INTEFP sur la thématique du risque Amiante. L'ensemble des formateurs régionaux ont suivi au cours de l'année un module d'approfondissement de la thématique à Marcy et en CIF, module qu'ils ont ensuite diffusé localement, et de manière adaptée, aux agents de terrain. Les bilans de l'ensemble de ces modules ont permis de faire converger un certain nombre d'observations et de questionnements. Ces éléments ont constitué le terreau du séminaire des Réseaux des Risques Particuliers (RRP) organisé par l'INTEFP en fin d'année 2015 réunissant la DGT, la DRH et les agents des RRP afin de fixer certaines priorités d'action et de modalités d'organisation à cette structure naissante à vocation régionale issue de l'instruction « Ministère Fort ».

Formation à l'évaluation des actions du SIT

Enfin, la DGT a souhaité être accompagnée sur l'évaluation des actions du SIT.

Une première sensibilisation a été réalisée en fin d'année sur ce sujet, qui sera suivie en 2016 par une véritable formation à l'évaluation, à la fois pour l'administration centrale, mais aussi au bénéfice de trois unités de contrôle (construction d'un cahier des charges pour l'évaluation d'une action collective).

Formations marquantes pour les agents du Pôle 3 E

De nouvelles formations ont été mises en place, pour accompagner les nouveaux dispositifs portés par la DGEFP.

Par ailleurs, la loi du 5 mars 2014 créant de nouvelles instances afin de mieux coordonner les politiques d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles, a été rappelé sur l'ensemble des formation liées à l'animation territoriale (formation CDET) et à la conduite de projets (pilotage emploi en mode projet).

Pour accompagner l'encadrement intermédiaire, les formations management destinés aux chefs de service emploi a été multiplié par deux (Formation des nouveaux DAE et APASS)

Animation territoriale et quadripartisme

97 personnes ont été formées au cours de l'année 2015, sur la formation destinée aux CDET, pour les accompagner à mieux appréhender leur nouvelle fiche métier. En effet, Enrichir et consolider les connaissances des CDET en matière d'approche de l'entreprise et de son environnement pour mettre en œuvre, en complémentarité avec les différentes composantes du Pôle 3^E, des projets au service des territoires, ont été les axes forts de cette formation.

De manière générale, sur l'ensemble des formations emploi, l'esprit de la gouvernance quadripartite (Etat, collectivités territoriales et partenaires sociaux) a été rappelé pour renforcer le rôle effectif de l'Etat, dans le domaine de l'emploi, de la formation et de l'orientation.

Garantie Jeune

L'INTEFP a accompagné les services en proposant une formation autour du nouveau dispositif « garantie jeune ». Au total, 5 actions de formations ont été mises en place pour accompagner les régions bénéficiant de ce dispositif expérimental (journées d'information avec présentation de la boite à outils).

Formation des nouveaux DAE et APASS

Cette formation a pour objectif d'accompagner les agents nouvellement nommés sur un poste de chef de service par l'apport de techniques sur le management et sur l'animation d'équipe. Par ailleurs, elle permet à l'encadrement intermédiaire, d'échanger sur leurs pratiques professionnelles. Deux sessions ont été mises en place au cours de l'année 2015.

FSE

L'INTEFP a signé une convention avec la DGEFP pour assurer la formation des agents gestionnaires du FSE dans les Direccte, reprenant ainsi la suite de l'IGPDE, dans une perspective de professionnalisation des agents dans le contexte de la nouvelle programmation 2014-2020. Cette convention prend effet au 1^{er} janvier 2015 et pour une durée de 4 ans.

A cette occasion, l'INTEFP a contribué à la constitution de 3 réseaux de formateurs et à la conception de 3 nouveaux modules :

- Demande de subvention et instruction avec Ma démarche FSE (module 1)
- Contrôle de service fait (module 2)
- Suivi des indicateurs et de la performance (module 3)

En 2015, l'INTEFP a déployé 3 fois le module 1 « Demande de subvention et instruction avec Ma démarche FSE » pour des agents des cellules FSE et une fois dans le cadre de la prise de poste des nouveaux attachés arrivés au Ministère à leur sortie de l'IRA.

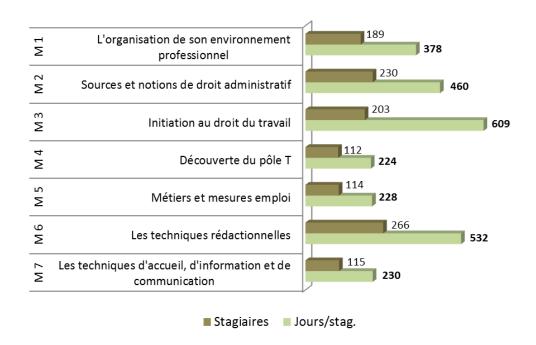
Accompagnement des agents de catégorie C

7 modules de formation ont été déployés dans le cadre de la formation des agents de catégorie C. Au total 119 actions ont été mises en place et déployées au plus près des agents (en direccte et dieccte). Ces actions ont une durée de 2 jours sauf pour le module 3 qui dure 3 jours.

Chiffres clés : 1 229 stagiaires formés pour 2 661 journées de formation.

		Stagiaires	%	Jours/ stagiaires	%
M 1	L'organisation de son environnement professionnel	189	15%	378	14%
M 2	Sources et notions de droit administratif	230	19%	460	17%
M 3	Initiation au droit du travail	203	17%	609	23%
M 4	Découverte du pôle T	112	9%	224	8%
M 5	Métiers et mesures emploi	114	9%	228	9%
M 6	Les techniques rédactionnelles	266	22%	532	20%

	TOTAUX	1 229		2 661	
	communication				
M 7	Les techniques d'accueil, d'information et de	115	9%	230	9%



Parmi l'ensemble de ces formations, 4 modules de formation ont fortement été sollicités par les agents : l'environnement professionnel (module 1 : organisation de son environnement professionnel), les formations juridiques (module 2 : sources et notions de droit administratif et module 3 : initiation au droit du travail) ainsi que celui portant sur les techniques rédactionnelles (module 6).

Les trois autre modules, présentations des Pôles T et 3^E, et techniques d'accueil d'information et de communication, ont, dans une moindre mesure, été déployés.

De manière générale, les agents ont apprécié de suivre des formations au plus près de leurs environnement de travail (formations déployées au sein des DIRECCTE voire même au niveau infra, en UD). Ils soulignent la qualité des échanges entre stagiaires ainsi que la qualité des intervenants et de leurs interventions.

Ce cursus de formation, également intéressant pour les nouveaux agents, a été pour certains, un appui dans la préparation aux concours de SA.

Accompagnement des fonctions support

L'année 2015 a vu naître un service à compétence nationale rattaché à la direction des systèmes d'information (DSI) : il s'agit de la MAESIC. Les agents de ce nouveau service sont issus des équipes régionales localisées dans les Direccte mais vont devoir travailler ensemble à distance. C'est la raison pour laquelle la DSI a souhaité confier à l'INTEFP l'organisation de deux séminaires en 2015 :

- Un séminaire d'appui à la création de la MAESIC regroupant une trentaine de personnes
- Un séminaire des informaticiens avec une petite centaine de personne des ESIC et MAESIC : pour rencontre et d'échanges entre informaticiens dans un contexte de réorganisation et de réforme territoriale.

Autres nouveautés

En 2015, une petite cohorte de **nouveaux Directeurs d'Unité Départementale** a pu être identifiée, ce qui a donné lieu à une première session de formation d'accompagnement à la prise de poste au second semestre 2015. Cette formation animée par un consultant est également ponctuée par des témoignages de DUD expérimentés, dans l'objectif de faire partager leur expérience professionnelle. Cette formation, axée sur le management et le dialogue social interne, sera suivie d'un second temps (6 mois après en 2016), de journées d'échanges, afin que les DUD puissent échanger sur leur retour d'expériences.

Dans le contexte de la réforme territoriale et de la fusion des régions, un séminaire dédié aux Secrétaires Généraux des Direccte s'est tenu à l'INTEFP du 5 au 6 novembre 2015.

1ère session régionale

De mars à novembre 2015, le département de la formation continue a mis en œuvre, dans un contexte de réforme territoriale, une session régionale centrée sur les enjeux de la gouvernance quadripartite au service de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle qui a rassemblée les partenaires sociaux engagés dans cette gouvernance (Etat, Conseil régional et partenaires sociaux des régions Auvergne – Rhône-Alpes).

Ce dispositif répondait à une demande émanant des différentes parties prenantes et a déployé un mode de gouvernance, une ingénierie spécifique et adaptée aux besoins exprimés par les différentes parties.

Au terme de cette session :

- les évaluations ont démontré la pertinence, l'efficience et les impacts positifs d'un tel accompagnement des acteurs d'une part,
- et d'autre part, les travaux ont données lieu à une série de documents de référence que l'INTEFP s'attachera à valoriser et à communiquer pour un transfert de savoirs et d'expérience.

Apports extérieurs et partenariat

Ce domaine regroupe les formations proposées dans le cadres des Ateliers de Service Public, les sessions de l'ENM ouvertes à des agents de notre ministère, les formations organisées conjointement avec l'ENCCRF et celles offertes par l'INRS aux ingénieurs de prévention.

En y ajoutant les formations à la pédagogie organisées par l'INTEFP dans le cadre du RESP et le Cycle de Management Supérieur, les formations en partenariat avec d'autres écoles concernent 4 % des stagiaires de la Formation Continue et représente une activité de 6% en jours de formation.

Formation de formateurs à la pédagogie

En parallèle au renforcement des réseaux de formateurs internes, 5 actions de formation à destination des formateurs et/ou concepteurs ont été déployées à Marcy l'Etoile et dans les CIF en 2015. Il s'agit des agents des Direccte qui constituent notre vivier principal de formateurs et que nous avons à cœur de professionnaliser comme le précise la nouvelle charte du formateur adoptée fin 2015.

62 formateurs ont pu bénéficier de cette formation (contre 22 l'année précédente) pour un total de 248 jours de formation. Ces formations sont comptabilisées dans l'enveloppe « ingénierie de formation ».

Annexe 4

Commentaires détaillés sur les activités territoriales

Les activités territoriales sont prises en charge par les six centres interrégionaux de formation (Bordeaux, Lille, Montpellier, Nancy, Nantes, Paris) et le département des actions territoriales situé à Marcy l'Etoile. En 2015, les sept sites, forts de leurs expériences, ont été en capacité de proposer leur expertise en ingénierie de projet, de solliciter et mobiliser leurs réseaux de formateurs et partenaires institutionnels et d'apporter leurs connaissances sur des thématiques diverses. Ils sont intervenus selon des modalités différentes afin d'affirmer et développer la présence de l'INTEFP sur l'ensemble des territoires.

Les activités territoriales se sont notamment concrétisées notamment par :

- La mise en œuvre de projets de service au bénéfice des DIRECCTE
- La formalisation et la reconduction d'actions de partenariat
- Un appui dans la mise en œuvre d'actions de formation

I. LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS DE SERVICE

Le **CIF de Paris** a accompagné l'équipe du projet MOEBIUS au sein de la DSI (SG Ministères sociaux) en analysant la demande liée à leur projet de formation et en sensibilisant dans ce contexte leurs futurs formateurs à l'ingénierie de formation et à la pédagogie.

Le CIF a également été sollicité par l'U.D. 75 pour l'aider à concevoir et à formaliser un projet de service au bénéfice de son service MOE dysfonctionnant gravement. Cette demande d'assistance à maîtrise d'ouvrage en phase de conception a permis d'identifier les bonnes approches et les bonnes méthodes comme les intervenants qualifiés pour ce projet multi dimensionnel (sens de l'action, organisation, RPS, ...) de discuter et de rédiger le cahier des charges fonctionnel et la planification de ce projet (mis en œuvre dès le premier semestre 2016).

Dans le cadre de la réforme territoriale, le **CIF de Lille** a apporté son appui au projet de réorganisation des services des Direccte de Picardie et Nord Pas de Calais

L'accompagnement s'est principalement traduit par la participation à l'organisation d'un séminaire intercodir de réflexion, d'échanges et de propositions et la mobilisation d'un consultant pour accompagner l'équipe projet au sein des deux Direccte et les deux directeurs dans la préparation du macro-organigramme et de la note d'analyse et de présentation. Une seconde phase a consisté dans l'accompagnement des membres des deux CODIR à l'émergence de nouvelles instances de gouvernance au sein de la Direccte fusionnée.

Dans le cadre de la réforme territoriale, le **CIF de Nantes** a lui aussi apporté son appui au projet de réorganisation des services des DIRECCTE de Basse et de Haute-Normandie.

L'accompagnement s'est traduit par la participation à un CODIR début juillet à la DIRECCTE Basse-Normandie, par un séminaire InterCODIR fin août 2015, et la mobilisation d'un consultant pour accompagner l'équipe projet des deux Direccte dans la préparation du macro-organigramme et de la note d'analyse et de présentation

Un appui a été apporté par le **CIF de Nancy** à la préparation de la future organisation régionale avec l'aide d'un consultant mobilisé dans le cadre du marché national.

Le CIF de Montpellier a lui accompagné la région PACA sur un projet visant à accompagner le CODIR dans une démarche de conduite de changement.

La démarche a démarré en fin d'année 2014 avec l'appui d'un consultant extérieur, et cela afin de faciliter une démarche participative en permettant la régulation nécessaire à la construction de méthodes de travail, de répartition de rôles, et de construction d'indicateurs de résultats et d'évaluation.

Ce projet de service a inclus plusieurs temps :

- Un temps de compréhension de la commande du contexte et des enjeux pour le CODIR en tenant compte de l'état d'avancée de ses réflexions (rencontre du DIRECCTE et du comité de pilotage)
- o Un temps d'appréhension par le consultant des attentes individuelles des membres du CODIR.
- Un temps de séminaire de 2 jours pour fonder la démarche collective et produire les éléments de travail d'une démarche dans le temps.
- Un temps final de consolidation avec le CODIR des outils, méthodes et plan d'action afin de permettre au
 CODIR de fonctionner dans le cadre d'une gouvernance renouvelée. Ce projet s'est conclu par la rédaction d'une charte de fonctionnement utile, pragmatique et partagée.

En 2015, le **département des actions territoriales** s'est mobilisé pour accompagner la prise de poste des responsables d'unités de contrôle de la Direccte Auvergne. Le département a apporté son appui à la conception et à l'ingénierie du projet et à son suivi. L'accompagnement s'est concrétisé par la formalisation d'une commande à un prestataire d'une offre personnalisée de prestation de coaching. L'action a bénéficié à 6 responsables d'unité de contrôle.

Le département a également apporté son appui à la Direccte Franche Comté pour l'organisation d'un séminaire à destination des agents du système d'inspection du travail et portant sur deux thématiques : Les nouveaux textes issus des lois dites Macron et Rebsamen et la discrimination.

Cet accompagnement s'est traduit par :

- L'identification d'un fil rouge garantissant la cohérence d'ensemble entre les deux temps de la journée
- La mobilisation d'intervenants choisis pour leurs capacités à apporter de la contradiction et un éclairage extérieur lors des échanges des tables rondes
- La coordination entre les différents intervenants en amont de la journée
- La création d'un support d'animation pour illustrer la présentation en séance des textes Macron et Rebsamen
- La prise en charge financière de la capitalisation des actes de la journée par un prestataire extérieur

II. LA FORMALISATION ET LA RECONDUCTION D'ACTIONS DE PARTENARIAT

De nouveaux partenariats :

Le 9 novembre 2015 a été signée une convention de partenariat entre l'INTEFP et l'Institut d'Etudes du Travail de Lyon de l'Université Lumière Lyon2. Cette convention a notamment pour objet de permettre à l'INTEFP et à l'IETL de :

- développer des échanges professionnels entre les deux instituts en matière de politique du travail, d'emploi et de formation professionnelle
- créer les conditions d'un dialogue constructif entre inspecteurs du travail praticiens et enseignants chercheurs
- favoriser dans un cadre élargi les apports réciproques de chacun des partenaires sur son champ de compétences
- partager et mutualiser leurs connaissances et leurs expériences sur un thème donné.

La poursuite de partenariats :

En 2015, le département des actions territoriales a poursuivi son partenariat avec l'université Lyon2 et la DIRECCTE Rhône-Alpes dans le cadre du Master 2 à orientation professionnelle intitulé « Expertise-Intervention sur l'Emploi et des Ressources Humaines » (EIERH).

Une nouvelle fois l'INTEFP a eu en charge la conception d'un module de formation « Diagnostic territorial sur l'emploi » qui clôt le semestre d'enseignement et prépare le départ en stage des étudiants. Ce module a été

dispensé auprès de 20 étudiants et a été construit à partir d'un sujet d'étude proposé par la Direccte Rhône-Alpes sur la problématique suivante : « Bilan d'étape à la mise en œuvre des emplois d'avenir dans le département du Rhône – Quelles conditions pour permettre aux emplois d'avenir d'être un levier d'insertion durable »

Le CAI (Centre d'Appels Interministériel), a souhaité que l'INTEFP poursuive ses actions de formation continue à destination de ses agents, informateurs spécialisés travail. L'analyse des besoins de compétences des agents est réalisée en étroite relation avec le CIF de Nancy.

Pour 2015, ce sont 4 modules qui ont été conçus spécifiquement, pour des parcours de formation étalés sur 12 mois et permettant à chacun de développer ses compétences sur 2,5 jours. La conception de formation en 2015 a été consacrée au travail du dimanche, au CHSCT, aux élections professionnelles et au transport sanitaire.

En 2015, le CIF de Nancy a également participé aux comités de pilotage des Ateliers de service public proposés par le Réseau des Ecoles de Service Public (RESP).

III. L'ORGANISATION D'ACTIONS DE FORMATION SPECIFIQUES en appui aux DOM

En 2015, le département actions territoriales a connu une hausse de son activité au profit des départements d'Outre-Mer.

Le service a pris en charge le suivi administratif de la participation de 163 agents ultra-marins (152 en 2014) aux formations proposées dans le cadre de l'offre nationale de formation.

Le service a également apporté son appui pédagogique et logistique à l'organisation de 28 actions locales (12 en 2014) détaillées ci-dessous :

DOM	FORMATION
GUADELOUPE	Membres de CHSCT
	ВТР
	Négociation- conciliation- gestion conflit collectif
	Cat C : Module 2 (Sources du droit) M 6 (Techniques rédactionnelles) et M 7 (Techniques
	accueil)
GUYANE	Membres de CHSCT
	Travail illégal – PSI + renforcement marchandage et fausse sous-traitance
	Statuts particuliers HCR
	Cat C : Module 3 (Initiation droit du travail) Module 6 (Techniques rédactionnelles) et
	Module 7 (Techniques accueil)
MARTINIQUE	Négociation- conciliation- gestion conflit collectif
	Transport routiers (Perfectionnement)
	Cat C : Module 3 (Initiation droit du travail) Module 2 (Sources du droit) et Module 6
	(Techniques rédactionnelles)
MAYOTTE	Membres de CHSCT
	Cat C : Module 1 (Environnement professionnel) et Module 2 (Sources du droit)
LA REUNION	Membres de CHSCT
	BTP (contrôle chantier + chute hauteur + coordination SPS)
	Ingénierie économique et sociale des territoires associés à une démarche GPEC
	Contrôle risque chimique et CMR
	Transport routiers (Perfectionnement)
	Cat C : Module 3 (Initiation droit du travail) et Module 4 (Découverte Pôle T)
ST PIERRE et	Membres de CHSCT
MIQUELON	

Annexe 5

Commentaires détaillés sur les activités partenariales de l'INTEFP

Une offre associant partenaires sociaux et collectivités pour accompagner le développement de la gouvernance quadripartite

La loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale votée a instauré en 2014 une nouvelle gouvernance associant Etat, Régions et partenaires sociaux. Avec en particulier la mise en place des CREFOP, l'enjeu est de construire des réponses qui transcendent les approches monolithiques, en organisant en région la concertation entre les acteurs des politiques d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles, pour coordonner leurs actions et prendre en compte les interface nécessaires.

En 2015, l'INTEFP a mis en œuvre une offre structurée pour accompagner la mise en place et le développement de la gouvernance quadripartite territoriale avec la 34ème session nationale portant sur la construction de nouveaux espaces de coopération visant à améliorer l'emploi, la formation professionnelle et le développement économique (juin 2015 – juin 2016) et la réalisation d'une session régionale préfigurant la région Auvergne Rhône Alpes.

Intégrant 2 voyages d'étude à San Francisco et Munich, la session nationale a permis d'aborder au plan national mais aussi international la capacité des différents acteurs publics et privés, parties prenantes au développement de l'emploi et de l'économie, à mettre en œuvre des modèles collaboratifs pertinents, avec les pratiques territoriales développées au niveau des « länder » en Allemagne, et les dynamiques collaboratives en Californie, notamment entre start up et grandes entreprises (colloque de restitution en juin 2016 et ouvrage à paraître fin 2016).

Des partenariats européens solides, soutenus par une dynamique transnationale

Depuis 2011, l'INTEFP conduit des projets financés par la DG emploi de la Commission européenne visant à améliorer les coopérations administratives et développer les collaborations transnationales pour agir sur les situations de détachement des travailleurs.

3 projets successifs ont permis d'établir des partenariats opérationnels solides successivement avec 6, 10 et 14 Etats membres et les partenaires sociaux européens des secteurs de la construction, de l'agriculture et du travail temporaire.

Le 3ème projet « Euro détachement » s'est clôturé par un séminaire regroupant 27 Etats membres et 150 participants, autorités publiques et partenaires sociaux.

Cette dynamique partenariale permet une modélisation des pratiques de coopération transnationale dans le domaine du détachement des travailleurs et sa diffusion tant plan national au sein de la formation des inspecteurs du travail et du système d'inspection du travail et au plan européen (en 2015 : comité des experts de la Commission européenne, CES, coopération multilatérale au niveau du Benelux).

L'année 2015 a permis de concevoir un 4^{ème} projet (réponse à l'appel à propositions de la Commission européenne) portant sur une formation action avec12 Etats membres partenaires qui est mis en œuvre en 2016

Une diversification des publics dans le cadre de l'offre inter institutionnelle sur le travail illégal

L'offre de formation interinstitutionnelle mise en œuvre par l'INTEFP s'est inscrite dans le cadre de l'orientation du plan national de lutte contre le travail illégal 2013 2015 portant sur la professionnalisation et la coopération renforcée des services de contrôle.

Elaborée en étroite collaboration avec la DNLF et l'ensemble des partenaires institutionnels, elle articule des modules généralistes et des modules de spécialisation dont la conception et la mise en œuvre pédagogique repose sur un réseau de formateurs inter institutionnel et l'intervention de magistrats, d'experts de l'OCLTI et de secrétaires de CODAF (50 intervenants au total).

Elle s'appuie sur la mutualisation des pratiques professionnelles en s'adressant à un public « mixte » composé des différents professionnels impliqués dans la lutte contre le travail illégal.

Elle a pour principal objectif de favoriser le partage des connaissances, des analyses, des outils, des compétences et des méthodes de travail des différents participants.

Le bilan des actions de formation mises en œuvre en 2015 totalise 523 jours de formation interinstitutionnels au bénéfice de 271 participants (au regard de 353 stagiaires inscrits).

A travers les bilans qualitatifs des formations, la plus-value des actions demeure le bénéfice du croisement des regards et des pratiques professionnelles, favorisant par une meilleure connaissance mutuelle la recherche de complémentarités des différents services de contrôle.

Cette valeur ajoutée s'appuie sur le caractère fortement inter institutionnel des actions réalisées en 2015 puisque 38% ont relevé des DIRECCTE et 62% des autres administrations et organismes.

Les taux de participation aux différentes actions témoignent également de l'appétence des participants pour l'acquisition de méthodes d'investigation face à des situations complexes souvent transnationales (modules sectoriels : agriculture et transport routier de marchandises, contrôle de l'intervention des entreprises étrangères).